

FICHE PRATIQUE POUR LA FAMILLE « PAI ALIMENTAIRE AVEC PANIER-REPAS »

Pour les enfants ayant une allergie alimentaire, un panier repas est obligatoirement nécessaire. L'enfant consommera, dans les lieux prévus pour la restauration collective, le repas fourni par les parents, selon les modalités définies dans le projet d'accueil individualisé respectant les règles d'hygiène et de sécurité. Ce repas sera stocké en enceinte réfrigérée et réchauffé au four à micro-onde pour être servi à votre enfant.

Les parents assument la pleine et entière responsabilité :

- **de la fourniture du repas et/ou du goûter, correspondants au régime alimentaire de leur enfant,**
- **du respect des règles d'hygiène lors de la préparation et du transport de ces repas.**

Il n'est donc pas de la responsabilité de la collectivité de s'assurer que le panier repas ne soit pas contre indiqué au regard du régime alimentaire de l'enfant. Aucun ingrédient ou complément au repas ne sera ajouté par la collectivité (y compris le pain, le sel, le poivre, la collation du matin, etc.).

1. Conditionnement du repas

- Les éléments à servir chauds sont conditionnés en récipients hermétiques adaptés au four à micro-onde.
- Les éléments à servir froids sont conditionnés en récipients hermétiques à l'exception des fruits crus entiers.
- Le repas est transporté dans un contenant isotherme (glacière, sac isotherme...) avec pain de glace.

2. Identification du repas

Une étiquette portant le nom et le prénom de votre enfant doit être collée sur le sac isotherme contenant l'ensemble du repas, ainsi que sur chaque récipient devant passer au four à micro-onde.

3. A l'école

Lorsque vous déposez votre enfant à l'école, confiez le sac isotherme à un responsable (enseignant, agent présent à la garderie ou agent de restauration scolaire) afin que le repas soit stocké dans une enceinte réfrigérée.

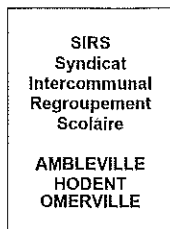
Lorsque vous récupérez votre enfant, veillez à récupérer également le contenant isotherme et les récipients. Pour des raisons d'hygiène, lavez soigneusement les récipients que vous récupérez avant de les réutiliser.

4. Vaisselle

En cas de risque allergique particulièrement important, votre enfant peut utiliser la vaisselle (assiette, couverts...) fournie par la famille. La vaisselle sera fournie avec le panier repas :

☐ OUI

☐ NON



5. Tarif

Un tarif de 1.00€ par repas sera appliqué. Cette part à votre charge correspond au coût de la surveillance de l'activité par le personnel communal, ainsi qu'à la consommation de fluide.

Je soussigné(e).....

représentant légal de l'enfant

reconnais avoir pris connaissance des informations ci-dessus et m'engage à les respecter.

Fait à

Le.....

Signature du représentant légal :